



COMMUNIQUE DE PRESSE – 31 mars 2014

Parcours Food Trucks : la Ville de Bruxelles lance un appel d'offre aux candidats

A l'initiative de l'Echevine du Commerce Marion Lemesre, la Ville de Bruxelles, lance un «Parcours Food Truck» et un appel d'offre aux candidats désireux d'y acquérir un emplacement.

En vue d'organiser ce nouveau type d'offre de commerce ambulante dans l'espace public en lui garantissant un niveau de qualité et de variété, Marion Lemesre avait fait adopter, en octobre dernier, un nouveau dispositif le règlementant. Aujourd'hui, le parcours Food trucks a été établi, en accord avec la police; il compte 15 emplacements répartis dans différents quartiers du territoire communal.

Ce nouveau parcours vise à **offrir au consommateur de «street food» le choix d'une alimentation saine**. Par ailleurs, ce parcours participera à créer de **nouveaux lieux conviviaux**, d'échange et de rencontre au cœur de la Capitale tout en répondant aux besoins des travailleurs, habitants, passants, touristes,...

Pour la mi-mai, le Collège, sur la proposition de l'Echevine du Commerce, sélectionnera les offres rentrées en fonction des **critères suivants** :

- le **respect des dispositions** en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de sécurité et de tranquillité publique.
- la **non concurrence aux établissements Horeca** situés aux alentours de l'emplacement sollicité : le Food truck devra à tout le moins proposer une offre différente de celle déjà présente aux alentours ;
- la **qualité des produits** : L'exploitant devra privilégier une cuisine créative de qualité, esthétique, saine et rapide, l'exploitant doit en outre cuisiner ou assembler les plats sur place.
- L'utilisation de **conditionnements respectueux de l'environnement** pouvant être recyclés et l'utilisation de produits de l'agriculture responsable et/ou locale.

Le food truck occupera un même emplacement au maximum **un jour par semaine** de 9h à 19h. Une rotation de ceux-ci sera assurée sur un maximum des 15 emplacements sélectionnés. La redevance s'élève à **35€/Jour/emplacement** Ceux-ci seront attribués par abonnement pour un an, reconductible à la demande écrite du candidat.

Tout candidat devra remettre son dossier de candidature à la Cellule Commerce, pour le **mercredi 30 avril 2014** au plus tard. L'appel d'offre ainsi que la liste des emplacements sont disponibles sur le site internet de la Ville de Bruxelles à l'adresse suivante : <http://www.bruxelles.be/8224>

Contact Presse : Odile Clément odile.clement@brucity.be Tél. : 0477/25.73.95